

# DEMANDE DE RÉCEPTION DÉFINITIVE

Objet : \_\_\_\_\_

## Informations sur le Maître d'Ouvrage :

Nom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

## Informations sur le Maître d'Œuvre :

Nom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

## Informations sur le Projet :

Nature des travaux : \_\_\_\_\_

Adresse du chantier : \_\_\_\_\_

Numéro de permis de construire : \_\_\_\_\_

## Déclaration de Réception Définitive :

Par la présente, le Maître d'Ouvrage certifie avoir réceptionné définitivement les travaux définis dans le cadre du projet susmentionné, conformément aux dispositions contractuelles et dans le respect des normes en vigueur. Le Maître d'Ouvrage déclare que les travaux ont été réalisés conformément aux plans, aux spécifications, et que les réserves éventuelles émises lors de la réception provisoire ont été levées ou consignées conformément à la réglementation applicable.

## Modalités et Conditions :

La réception définitive marque le point final des obligations contractuelles du Maître d'Ouvrage vis-à-vis du Maître d'Œuvre et des entreprises intervenantes, sauf en ce qui concerne la garantie de parfait achèvement et les autres garanties légales applicables conformément au Code civil français. Toute contestation relative à la réception définitive sera régie par le droit français.

## Signatures :

### MAÎTRE D'OUVRAGE

Nom et Prénom :

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

### MAÎTRE D'ŒUVRE

Nom et Prénom :

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://juridique-justice.com/demande-de-reception-definitive/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-justice.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.